



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

radio AYP

Question écrite n° 121449

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur le développement de la diffusion d'informations sur et pour la communauté arménienne sur les ondes de la radio AYP. En effet, cette radio communautaire arménienne, très appréciée depuis plusieurs années, ne bénéficie que d'une tranche horaire limitée, en partage avec une radio maghrébine sur plusieurs heures. Au moment où les demandes de fréquences seront prochainement faites auprès du Conseil supérieur de l'audiovisuel, il est souhaitable de rappeler l'importance de la communauté arménienne, dans sa participation concrète et réussie à l'intégration au sein de la nation française. La communauté arménienne d'Île-de-France est particulièrement attachée à son identité culturelle et à ses racines, qu'elle retrouve aisément dans les émissions de la radio AYP, qui est remarquablement animée par une équipe compétente et expérimentée. Il conviendrait donc que les pouvoirs publics puissent apporter rapidement leur soutien à cette radio arménienne. Il lui demande donc de lui indiquer s'il compte répondre favorablement à cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121449

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 avril 2007, page 3230